

Assemblée générale de l'ADÉPUM

19 janvier 2012

Ordre du jour :

0. Ouverture
 - 0.1. Présidence et secrétariat
 - 0.2. Adoption des derniers PV
1. Annonces
2. Élection de deux conseillers
3. CLASSE (Coalition Large de l'ASSÉ)
4. Gratuité scolaire
5. Nétiquette
6. Varia
7. Fermeture

O. Ouverture

-Proposition 0.1, telle que formulée par Samuel Lesage: «Que l'assemblée générale du jeudi 19 janvier 2012 commence.», Dominique Tardif appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0.1 Présidence et secrétariat

-Proposition 0.1.1, telle que formulée par Samuel Lesage: « Que Arnaud Theurillat-Cloutier assure la présidence et que François-Julien Côté-Remy assure le secrétariat». Thomas-Ellie Belley-Côté appuie.

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

0 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition 0.2.1, telle que formulée par Thomas-Ellie Belley-Côté: « Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté». Samuel Lesage appuie

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

0 3 Adoption des PV

Aucun PV à adopter

1 Annonces

-Samuel Lesage: Prochain party le vendredi 20 janvier 19h à l'Amère à Boire, semaine intensive de ciné-philos (semaine du 23 au 27 janvier). Pour le *vins et fromages*, les billets seront mis en vente dès la semaine prochaine (15\$ par étudiant)

-Simon-Pierre Chevarie-Cossette: Achat de jeux d'échecs pour les étudiants intéressés.

2 Élections de deux conseillers

Ludvic Moquin-Beaudry: introduction d'une nouvelle formule pour les élections. Il y a aura distribution de bulletins de votes où les membres de l'ADÉPUM devront inscrire le nom des deux candidats qu'ils veulent élire. *Voir le procès verbal du dernier CA pour détails

Mises en candidature

Sébastien Sicard-Dequoy
Pierre-Luc Desjardins
Emmanuel Chaput
Dominique Tardif
Guillaume Bertrand

- **Proposition 2.1**, telle que formulée par Karine Fradet: «Que les autres candidats sortent de la salle lors de la période de présentation et de questions du candidat concerné». Marie-France Laurin appuie

Proposition 2.1 adoptée à l'unanimité

-**Proposition 2.2**, telle que formulée par Alexandre: «Qu'un temps de présentation d'une durée de 1 minute et une période de question d'une durée de 2 minutes soient accordés à chaque candidat». Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Le vote est demandé

Proposition 2.2 adoptée à majorité claire

-Proposition 2.3, telle que formulée par Frédérick Armstrong: «Que l'on nomme trois scrutateurs pour la durée des élections des conseillers», Nicolas Hamon appuie.

-Amendement 1 à la proposition 2.3, tel que formulé par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que Alexandre G, Isabelle Boucher et Karine Fradet soient nommés en tant que scrutateurs», Thiago Hutter appuie

Amendement 1 à la proposition 2.3 adopté à l'unanimité

-Amendement 2 à la proposition 2.3, tel que formulé par Alexandre G: «Que les scrutateurs n'aient pas le droit de vote et de parole lors du processus d'élection».

Le vote est demandé sur l'amendement 2 à la proposition 2.3

L'amendement 2 à la proposition 2.3 est rejeté à majorité claire

Proposition 2.3 adoptée à l'unanimité

Période de présentation et de questions/ résultats d'élection

Sébastien Sicard-Dequoy
Pierre-Luc Desjardins
Emmanuel Chaput
Dominique Tardif
Guillaume Bertrand

Guillaume Bertrand et Emmanuel Chaput sont élus en tant que conseillers

3 CLASSE

Point d'information de Nicolas Hamon: ouverture des structures de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) pour accueillir les associations non-membres de l'ASSÉ pour la période de grève. La fin de semaine prochaine aura lieu le premier Congrès de la CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ): les grandes orientations y seront décidées. Nicolas Hamon désire se présenter comme représentant au comité de négociation de la CLASSE

-Proposition 3.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette: «Que l'ADÉPUM appuie la nomination de Nicolas Hamon en tant que représentant sur le comité de négociation de la CLASSE», Samuel Lesage appuie.

Discussions autour de la proposition

*Le comité de négociation: comité (composé de 4 personnes) qui aura pour tâche de faire le lien entre les étudiants et le gouvernement lors d'un éventuel processus de négociations.

Proposition 3.1 adoptée à l'unanimité

-**Proposition 3.2**, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: «Que Simon-Pierre Chevarie-Cossette fasse la lecture des propositions de la CLASSE, que cette dernière soit suivie d'une plénière de 15 minutes où les interventions de chaque individu seront limitées à 2 minutes».

-**Amendement 1 à la proposition 3.2**, tel que formulé par Sébastien Sicard-Dequoy: « Que la plénière se poursuive minimalement jusqu'à l'épuisement du premier tour de paroles», Nicolas Hamon appuie.

Amendement 1 à la proposition 3.2 adopté à l'unanimité.

-**Amendement 2 à la proposition 3.2**, tel que formulé par Nicolas Hamon: «Qu'une plénière de 15 minutes soit accordée pour chacune des deux propositions soumises au débat au Congrès de la CLASSE ». Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Amendement 2 à la proposition 3.2 adopté à l'unanimité

- **Sous-Amendement à l'amendement 2 de la proposition 3.2**, tel que formulé par Nicolas Hamon: «Qu'à la fin de chaque plénière soit tenu un vote s'il y a des propositions», Dominique Tardif appuie

Sous-Amendement à l'amendement 2 de la proposition 3.2 adopté à l'unanimité

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Débat sur la proposition de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) :

Attendu les mandats d'indépendance vis-à-vis des partis politiques de plusieurs associations présentes;

Attendu l'importance de se dissocier des partis politiques pour mener une lutte combative;

Attendu la possible récupération politique de la CLASSE par des partis à des fins électorales;

Que la CLASSE affirme définitivement son indépendance face aux partis et qu'elle refuse toute collaboration avec ceux-ci;

Que la CLASSE ne fasse aucune sortie publique avec des partis politiques;

Que la CLASSE ne participe à aucun événement organisé par un parti politique;

Qu'aucun ni aucune élu-e de la CLASSE n'occupe de poste au sein d'un parti politique.

Plénière de 15 minutes

Proposition 3.3, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que la CLASSE maintienne ouverte des possibilités de collaboration avec les partis politiques dans la mesure où ceux-ci s'accordent avec la plateforme de revendications de la CLASSE, et ce tout en affirmant son indépendance». Thomas appuie

Discussions autour de la proposition

-Amendement 1 à la proposition 3.3, tel que formulé par Alexandre : ajouter après la première phrase :« Qu'aucun ni aucune élu-e de la CLASSE n'occupe de poste au sein d'un parti politique». Thierry Gendron appuie

On demande le vote

Amendement 1 à la proposition 3.3 adopté à l'unanimité

-Amendement 2 à la proposition 3.3, tel que formulé par Julien Fecteau: Qu'après le mot « indépendance », on ajoute: «politique et conserve le contrôle de son message médiatique». Dominique Tardif appuie.

Sous-Amendement à l'amendement 2 de la proposition 3.3, tel que formulé par Dominique Tardif: Ajouter, après «au sein »: «d'un exécutif». Nicolas Hamon appuie

On demande le vote

Sous-Amendement 1 à l'amendement 2 de la proposition 3.3 rejeté à majorité claire

*Le quorum est demandé par Nicolas Hamon: perte du quorum, fermeture de l'assemblée.